



P.V. AVDR 01  
P.V. DEVDU 02  
P.V. SASEC 01

## CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2012-2013

---

TO/YH

**Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural**  
et  
**Commission du Développement durable**  
et  
**Commission de la Santé et de la Sécurité sociale**

**Procès-verbal de la réunion du 10 octobre 2012**

**ORDRE DU JOUR :**

Echange de vues sur la problématique des OGM avec la réalisatrice Madame Marie-Monique Robin

\*

**Présents :** M. Fernand Boden, M. Lucien Clement, M. Jean Colombera, M. Félix Eischen, M. Fernand Etgen, M. Claude Haagen, M. Roger Negri, M. Ben Scheuer, M. Carlo Wagner, M. Raymond Weydert, membres de la Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

M. Eugène Berger, M. Fernand Boden, M. Lucien Clement, M. Georges Engel, M. Fernand Etgen, Mme Marie-Josée Frank, M. Roger Negri, M. Marcel Oberweis, M. Ben Scheuer, membres de la Commission du Développement durable

M. Jean Colombera, Mme Claudia Dall'Agnol, M. Georges Engel, Mme Marie-Josée Frank, M. Carlo Wagner, membres de la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale

Mme Marie-Monique Robin, accompagnée d'une délégation de l'initiative « Luxembourg sans OGM »

M. Marc Weyland, Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

M. Laurent Mertz, Ministère de la Santé

M. Timon Oesch, Administration parlementaire

Excusés : M. Emile Eicher, M. Henri Kox, membres de la Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

M. Camille Gira, Mme Lydia Mutsch, M. Marc Spautz, M. Serge Urbany, membres de la Commission du Développement durable

Mme Sylvie Andrich-Duval, Mme Josée Lorsché, Mme Martine Mergen, M. Paul-Henri Meyers, Mme Lydia Mutsch, M. Marc Spautz, membres de la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale

\*

Présidence : M. Roger Negri, Président de la Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

\*

### **Echange de vues sur la problématique des OGM avec la réalisatrice Madame Marie-Monique Robin**

Après avoir souhaité la bienvenue à la réalisatrice Madame Marie-Monique Robin accompagnée d'une délégation de l'initiative « Luxembourg sans OGM », M. le Président rappelle qu'actuellement la législation luxembourgeoise est de nature à ne pas permettre la culture de plantes génétiquement modifiées et que le Luxembourg, défenseur du principe de précaution en la matière, n'entend pas changer sa position critique également au niveau européen.

La délégation explique que trois associations sont à l'origine de la présente visite : la Confédération Caritas Luxembourg, Greenpeace Luxembourg et SOS Faim Luxembourg.

L'objet de la visite est de prôner l'agriculture écologique comme alternative viable à l'agriculture « industrielle », au Nord comme au Sud du globe.

Le troisième documentaire de la réalisatrice Marie-Monique Robin, « Les moissons du futur » qui sera présenté à Luxembourg lors du festival du Cinéma du Sud (10 octobre au 13 décembre 2012),<sup>1</sup> offre l'occasion de thématiser cette problématique qui est d'une actualité pressante alors que l'élaboration de la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) entre dans sa phase finale. Via certaines de ses importations agricoles, notamment du soja génétiquement modifié pour des produits fourragers, l'Union européenne incite les pays en voie de développement à la culture de ces OGM et ceci avec des conséquences environnementales qu'elle ne saurait accepter en Europe.

La réalisatrice résume les thèses de son premier documentaire, « Le Monde selon Monsanto », et souligne que jusqu'à présent ni Monsanto ni aucun autre groupe agro-chimique n'a entamé un procès contre le contenu de ce premier documentaire.

Le documentaire actuel vise à affronter la critique qu'une agriculture écologique, à la différence de l'agriculture conventionnelle, ne saurait nourrir une population mondiale croissante. Son documentaire montre que tel n'est pas le cas. Après une phase de transition dans laquelle la terre arable exploitée jadis le plus souvent en monoculture se reconstitue, les rendements sont identiques voire supérieures à celles d'une exploitation conventionnelle.

---

<sup>1</sup> La délégation remet à chacune des commissions parlementaires un tirage de ce film et du livre l'accompagnant (consultables à la bibliothèque de la Chambre des Députés).

L'oratrice juge cruciale de saisir l'occasion de la réforme de la PAC pour réorienter les subventions agricoles afin d'assurer la transition d'une agriculture dépendante d'engrais chimiques vers un modèle agro-écologique autonome et d'anticiper ainsi les crises agricoles qui s'annoncent dans un contexte de changement climatique et du pic pétrolier qui semble atteint avec la flambée des prix de l'énergie et des produits agro-chimiques qui en résulte. En effet, un exemple repris dans le documentaire montre que des exploitations gérées selon un modèle agro-écologique résistent même mieux à des périodes de sécheresse.

Le protectionnisme ne devrait pas non plus continuer à être un tabou – appliqué avec sagesse celui-ci permet de favoriser le maintien et le développement d'un secteur agricole robuste, comme l'exemple du Sénégal l'a démontré qui, contre l'avis de l'Organisation mondiale du commerce, interdit pendant une certaine période de l'année, l'importation d'oignons. Une mesure analogue pourrait également être bénéfique en ce qui concerne les importations en Union européenne de plantes génétiquement modifiées.

### **Débat :**

Lors de l'échange de vues qui s'ensuit, les points suivants sont évoqués :

- **Etudes long terme sur les effets d'une consommation régulière d'aliments sur base de plantes génétiquement modifiées** La réalisatrice confirme connaître les auteurs des quelques autres études à plus ou moins longue durée menées depuis l'apparition des OGM et les avoir dans la mesure du possible interviewés. Tous ont fait état d'altérations apparues dans les organes vitaux des souris ou rats nourris pendant une période prolongée avec ces plantes modifiées. Selon la réalisatrice, les critiques virulentes et pressions exercées par l'industrie agro-alimentaire à l'encontre de scientifiques indépendants entamant de vérifier les études réalisées par l'industrie sont un indice que celle-ci doute du caractère anodin de ses innovations dans le domaine génétique. L'oratrice fustige comme inacceptable, eu égard à la santé de millions de consommateurs en cause, le manque de transparence en ce qui concerne les données brutes de ces études, l'industrie invoquant son droit au respect du secret commercial.

Des députés soulignent la nécessité d'études indépendantes à mener sur cette problématique et non commanditées ou exercées sous la houlette de groupes agro-alimentaires directement intéressés. Le mérite de la plus récente publication d'une étude scientifique réalisée sur deux ans<sup>2</sup> est de remettre en question bon nombre d'études précédentes. Il est donné à considérer que l'importation de soja transgénique en Europe utilisé par les exploitations agricoles pour nourrir p.ex. poules, vaches et porcs a été autorisée sur base d'une étude d'alimentation réalisée par Monsanto sur des rats pendant 28 jours seulement.

- **Améliorer l'information du consommateur** Il est déploré qu'il est actuellement impossible pour le consommateur de savoir si un aliment a réellement été fabriqué sans avoir recours à des OGM dans l'ensemble de la chaîne de production. Une certaine schizophrénie de la politique de l'Union européenne en matière d'OGM est critiquée, circonspecte en ce qui concerne la culture d'OGM dans ses champs, mais en autorisant l'importation massive. Il serait donc crucial de prévoir tout au moins une obligation stricte d'étiquetage sur la présence éventuelle, même de traces d'OGM dans les produits alimentaires. Partant, la délégation plaide pour un étiquetage « Nourri sans OGM ».
- **Prolonger le moratoire concernant la culture d'OGM et interdire l'importation et la commercialisation de plantes génétiquement modifiées** La délégation plaide à

---

<sup>2</sup> Gilles-Eric Séralini et al., « Long term toxicity of a Roundup herbicide and a Roundup-tolerant genetically modified maize » dans « Food and Chemical Toxicology » ( 2012)

ce que, compte tenu des nombreuses incertitudes et des doutes croissants sur d'éventuels avantages de plantes OGM, le Luxembourg se batte pour une prolongation du moratoire actuel sur une mise en culture de plantes OGM, mais susceptibles d'être autorisées dans un futur proche. Il importe de donner davantage de temps à une recherche scientifique indépendante sur les effets à long terme de ces nouvelles techniques agricoles. Par conséquent, également l'importation et la commercialisation de plantes génétiquement modifiées devraient être arrêtées et sa substitution par la production en Union européenne de plantes protéiques.

Luxembourg, le 14 octobre 2012

Le Secrétaire,  
Timon Oesch

Le Président de la Commission de  
l'Agriculture, de la Viticulture et du  
Développement rural,  
Roger Negri

Le Président de la Commission du  
Développement durable,  
Fernand Boden

Le Vice-Président de la Commission de la  
Santé et de la Sécurité sociale  
Carlo Wagner